VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau. Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

uccession de Veuve Jean M. Soubiran—No 83,682—Cour Civile de District.

Offre de Choix de Propriétés Foncières Améliorées dans les Deuxième et Troisième Districts.

COMPRENANT

COTTAGES DOUBLES ET SIMPLE, ENCOIGNURE COMMERCIALE ET RANGEE DE RESIDENCES,

Splendide Encoignure pour Commerce et Rangée de Résidence Formant le Coin des rues Bourbon et Toulouse

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

(En face de l'Historique Opéra Français.)

Nos 600-02-10 rue Bourbon, et Nos 735-37-39 rue Toulouse.

COTTAGE DOUBLE
Nos 1610-12 RUE URSULINE.
COTTAGE DOUBLE
Nos 1614-16 RUE URSULINE.

COTTAGE DOUBLE
Nos 1713-15 RUE N. CLAIBORNE.
COTTAGE SIMPLE
No 1419 RUE ST-CLAUDE.

Mardi, 15 Juin, 1909, a Midi.

EN VERTU d'un jugement rendu le 6 avril 1909 et signé le 13 avril 1909 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la Succession de Vve Jean M. Soubiran, dossier No 83,682, et adressé à Lionel M. Ricau encanteur, et conformément à un ordre de la même Honorable Cour, daté et signé le 13 mai 1909, dossier No 83,910, homologuant les procédures d'une réunion de famille, tenue le 11 mai 1909 à cause des mineurs co-propriétaires et d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Dossier No 83,911, rendu et signé le 13 mai 1909, aussi homologuant les procédures de la réunion de famille, j'offrirai à l'enchère publique, le jour, l'heure et l'endroit ci-dessus mentionnés, la propriété comme suit décrite, à savoir:

1. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Bourbon, St-Pierre et Royale; ledit morceau ou portion de terre formant l'encoignure des rues Toulouse et Bourbon et mesurant, en mesure américaine, 63 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Toulouse sur 87 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Bourbon entre lignes parallèles; le tout d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, député-voyer de ville, sous la date du 30 septembre 1850, déposé pour référence en l'étude de Andrew Hero, notaire en cette ville, comme plan No 62.

Les améliorations comprennent la propriété foncière de comme ce, formant le coin des rues Toulouse et Bourbon, maintenant occupée comme buvette et restaurant et une rangée de résidences faisant face à la rue Toulouse. Un endroit idéal, juste en face de l'Opéra Français, toujours loué.

2. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 198, borné par les rues Ursulines, Claiborne, Robertson, et St-Philippe, désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan daté du 9 décembre 1839, annexé à un acte passé pardevant A. Mazureau, notaire, le 11 décembre 1839; lesdits lots mesurent chacun en mesure française 30 pieds de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent les 2 cottages doubles portant les numéros municipaux 1610 1?-14-16 rue Ursulines, rapportant de bons revenus; loués maintenant.

3—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 880 borné par les rues St-Claude, Esplanade, Kerlerec et Marais, désigné comme lot No 21, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur, désigné par le No municipal 1419 rue St-Claude.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple No 1419 rue St Claude, près de la magnifique avenue Esplanade.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny (anciennement rue Prosper), Annette et St Antoine, désigné par la lettre B, sur un devis dressé par E. Pilié, voyer, daté du 5 décembre 1899, annexé à un acte passé pardevant J. F. Meunier, notaire, daté du 17 janvier 1900 et mesurant 42 pieds de face à la rue N. Claiborne 175 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur, 111 pieds sur une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Annette et le divisant du lot A à laquelle profondeur ledit lot se rétrécit 6 pieds 8 pouces et à une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces trois lignes à la ligne du fond, laquelle mesurant 35 pieds 4 pouces en largeur.

Les améliorations comprennent le magnifique cottage double No 1713-15 rue N. Claiborne, chaque côté contenant salon, deux chambres à coucher, salle à manger, office, chambre à bain et cuisine. Cette propriété devant être vendue sujette au bail de Peter E. Soubiran, pour le côté connu comme No 1715 rue N. Claiborne, ledit bail expirant le 30 avril 1918 à $10 net par mois.

5. Le portrait à l'aquarelle de Jean M. Soubiran et le portrait à l'aquarelle de Mme Jean M. Soubiran.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit à (7) sept pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Buisière Rouen, notaire; les acquéreurs sont requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication chez

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
No 825 rue Union.

Cage, Baldwin & Crabites Edward P. Kleinert, E. H. McCaleb, E. J. Meral avocats.
16mai—16 23 30—juin 6 13 15

J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SIDNEY JOHNSON, EPOUSE DE CHARLES LEWIS, vs CHARLES LEWIS SON EPOUX—COUR CIVILE DE DISTRICT PAROISSE D'ORLEANS—No 83,838

Une maison à un étage, rue Elmire, entre les rues Newton et Homer, îlot rue Belleville, à l'encan, JEUDI, le 17 juin 1909.

EN VERTU d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Sidney Johnson, épouse de Charles Lewis, vs Charles Lewis, son époux, dossier No 83,838, ledit jugement rendu en Cour ouverte le 20 janvier 1909, lu et signé en Cour ouverte le 26 janvier 1909, et ledit ordre étant adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans l'îlet No cent cinquante-neuf, Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Belleville, autrefois Chestnut, Elmire, Newton et Homer, étant le lot No dix-neuf dudit îlet, d'après un devis fait par C. Uncas Lewis, voyer, le 2 juillet 1896, annexé à un acte de vente pardevant Lloyd Posey à Charles Lewis passé pardevant William H. Seymour, notaire, le quatre mars 1898, d'après lequel ledit lot mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant. L'acte notarié de la vente devant être passé aux frais de l'acquéreur pardevant Charles F. Fletchinger, notaire, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de Ville et d'Etat pour l'année 1909 et déposer dix pour cent (sans intérêt) du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
Bureau 910 rue Gravier.
16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Valeur de $15,000.00 en Papeterie, Phonographes, Records, Fournitures de Bureau, Cartes Postales, Etc.

A l'Encan, MARDI 8 Juin, à 11 A. M., au No 316 rue Carondelet, près Union.

PAR HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur, bureau 316 rue Carondelet—En vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé N. O. La., 26 mai 1909, rendu dans l'affaire de Thos. F. Gessner vs J. L. Leonard Co., No 86,426, il sera vendu d'après l'inventaire suivant:

"National Cash Register", Coffre-Fort en Fer à Combinaison, Eventail de Plafond, Etagères, Comptoirs, Installations, Pupitres, Chaises, Tables, Vitrières "Silent Salesmen", un nombre de Phonographes Victor et Edison, Cabinets Phonograph, 5000 Records Edison et Victor, Fournitures de Bureau, Livres en Blanc, etc. Aussi 500,000 Cartes Postales.

Conditions—Comptant. Dépôt requis.

Hubert M. Ansley, Edward C. Ansley, avocats, bureaux 305 L. & L. & G. Building.
28 mai—28 30—juin 6 8

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en Bois, Nos 1813-1815 rue Washington.

Succession de Mary Donovan, défunte épouse de Thomas Snell, et de Thomas Snell.

No 88,582—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 739 rue Union — MARDI, le 22 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 19 mai 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Baronne (autrefois Bacchus), Dryades, Washington et Quatrième, ladite portion de terre devant être prise à une distance de quatre-vingt-douze pieds de l'encoignure des rues Baronne (autrefois Bacchus) et Washington et étant l'arrière portion du lot désigné comme No Dix sur un plan dressé par C. A. Hedin, le 12 novembre 1852, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire. Ledit morceau ou portion de terre mesurant plus ou moins trente-trois pieds de face à la rue Washington sur cinquante pieds de profondeur, comme il est démontré par sa situation sur un devis du même annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, un notaire de cette ville, le 10 août 1878, d'après lequel dit devis ledit lot No dix (auquel le morceau ou portion de terre forme l'extrême portion du fond) forme l'encoignure des rues Baronne et Washington, faisant face à la rue Baronne, et s'étendant en sa profondeur le long de la rue Washington. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, Nos 1813-1815 rue Washington, contenant de chaque côté 2 chambres, cuisine et hangar.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909 le coût des certificats nécessaires, la propriété devant être aux risques de l'acquéreur ... de la vente et aucun loyer ne devant ... à l'acquéreur qu'au passage dudit acte de vente, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire.

Arthur Landry, avocat pour le pétitionnaire.
21 mai—21 23 30—juin 6 13 20 22

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR.

Trois Grandes Bâtisses en Briques,

Coin Annonciation et Calliope,

Occupées par la Crescent Filter and Specialty Company.

Louis Hausmann vs Crescent Filter Specialty Company.

No 89,590, Cour Civile de District—Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, ENCANTEUR—Bureau No 739 rue Union — MARDI, le 6 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 31 mai 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 23 et 24 dans l'îlet 69, borné par les rues Annonciation, Poeyfarré, Tchoupitoulas et Calliope, mesurant comme suit, à savoir:

Le lot numéro 23 formant l'encoignure des rues Annonciation et Calliope, et ayant 41 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Annonciation, 38 pieds 2 pouces de largeur sur la ligne du fond qui le sépare du lot No 24, sur une profondeur et façade à la rue Calliope de 80 pieds 9 pouces, et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté de 62 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Le numéro 24, ayant 35 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 38 pieds 2 pouces entre lignes parallèles, et est situé immédiatement dans le fond du dit lot No 23 ensemble avec l'usage d'une allée sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas, s'ouvrant à la rue Calliope, en commun au dit lot et un autre adjacent, le tout d'après un devis d'arpentage fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 19 déc. 1906, annexé à un acte d'achat de cette propriété pardevant Geo. Montgomery, notaire, daté du 7 janvier 1907, acquise par la Crescent Filter and Specialty Company, par acte pardevant Geo. Montgomery, notaire, le 7me jour de janvier 1907 de Frank J. Nusloch. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à 3 étages, 1056 rue Annonciation. Premier, contenant "shop" de machines et environ 6 chambres; deuxième 2 étages en briques contenant département de filtre et une grande chambre à l'étage supérieur, trois bâtisses à trois étages contenant fonderie et environ 4 chambres à l'étage supérieur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur; la portion à crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 0|0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de "bon aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété due et exigible pour l'année dix neuf cent neuf et déposer 10 0|0 chez l'encanteur, et payer pour l'acte de vente pardevant Geo. Montgomery, notaire.

Hubert M. Ansley et Edward C. Ansley, avocats.
5 juin—5 6 13 20 27—juil 4 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Nicholas Kramer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,852—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Michael Kremer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Meyer & Dreifus, avocat.
2 juin—2 6 11

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

CONTENU DE LA

Crescent Filter and Specialty Company.

No 1056 rue Annonciation,

COIN DE LA RUE CALLIOPE.

CONSISTANT EN pupitre avec couverture roulant, long pupitre, "Remington Typewriter" et table, filière pour lettres, coffre-fort en fer, filières pour cartes, chaises, tabouret pour pupitre, pendule de garde, tour complet Fox, petit tour complet, presse à percer, affileur, roue d'émeri, tour complet de 16 pouces, tour complet de douze pouces, tour complet de manufacture, petite presse à percer, scie Hack, presse rayonnante à percer, "Key Seater" No 2, compteur électrique, roue d'émeri complète grande balance Fairbank complète, presse à main, presse à vis, forge, enclume, wagon, Crescent Filtre installé No 3, Crescent Filtre complet No 5, balance de comptoir, machine à cir, "Gats Cutter", auge à sable, un lot de tubes en fer, petit tour, compteur pour électricité, fourneau complet, pierre à affiler, auge à sable, clef portable à régler, scie à bande, fourneau de fonderie complet, réservoir galva. isé pour eau, poulie à chaîne, flasque en bois, un lot de creusets, un lot de 200 creusets, un jeu de brosses en fil de fer, un lot de patrons, une boîte de crampons en bois, un lot d'outils assortis dans un tiroir de pupitre, 19 outillères pour métal blanc, un lot d'outils sur et dans un cabinet, un lot d'outils assortis sur le banc, un lot d'outils "Taps & Gasquets", mètre, un lot d'outils pour robinets et modèles, marteau à deux mains, fourche pour charbon, fourneau pour fondre le cuivre complet, un lot d'outils pour fourneau et fonderie, un lot de ceintures, marteaux pour banc, soufflet, un lot de vis "Long", un lot de ceintures, boulons, washers, mètre, un lot de doublures pour fourneaux, un lot de ceintures et boulons assortis, et un grand lot de matériaux et fournitures trop nombreux pour être mentionnés, aussi droits de patente à la Crescent Filter appartenant à la compagnie, et un grand nombre de comptes-courants d'après les bilans.

Louis Hausmann vs Crescent Filter and Specialty Co.

No 89,590—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 739 rue Union—LUNDI, 14 juin 1909, à 11 heures a. m., il sera vendu sur les lieux ci-dessus, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 31 mai 1909, pour le compte de l'affaire ci dessus intitulée.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

Hubert M. Ansley et Edward C. Ansley, avocats.
5 juin—5 6 14.

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU D'UNE

PHARMACIE

2601 Rue Dryades

—AUSSI—

Comptes Courant et Meubles, Etc.

SUCCESSION DE MARY JANE CASEY, EPOUSE DE JULIUS G. STENDEL.

No 88,880—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR KENNEDY & AIREY — R. J. KENNEDY, Encanteur — No 816 rue Union — MERCREDI, 16 JUIN 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E, daté le 7 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius G. Stendel, il sera vendu à l'enchère publique, en bloc, d'après l'inventaire enregistré, à la même heure et endroit, immédiatement après la vente de la propriété foncière.

Conditions—Comptant sur les lieux. J. PORTER PARKER, Avocat.
4juin—4 6 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius G. Stendel.

No 88,880—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, — Division E.

PAR KENNEDY & AIREY, R. J. Kennedy, encanteur, bureau No 816 rue Union, MERCREDI le 16 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E, daté du 7 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius Stendel, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain morceau de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, St-Denis (maintenant Rempart), Troisième et Quatrième. Ledit lot est désigné par le numéro un de l'îlet 274 et mesure trente-et-un pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds et formant le coin des rues Dryades et Troisième. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages et hangar, toit couvert en ardoises, No 2601 rue Dryades.

Un certain lot de terre contigu au lot ci-dessus décrit, dans le même îlet, désigné par le numéro deux, et mesurant trente et un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Le tout d'après un devis marqué A, annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant Michel Gernon, notaire, le 14 juillet 1874, enrégistré en le Bureau des transferts de cette ville en le livre No 107 folio No 395, le 21 avril 1876.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente, s'il y en a, devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité et 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police ou les polices devant être transférées au porteur des billets. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1909. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. Porter Parker, avocat.
15 mai—15 16 23 30—juin 6 13 16

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mattie L. Thorn, épouse décédée de Charles W. Baldey.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans No 79,079.

La BALDEY PLACE, à Covington, Lne, A l'encan, JEUDI, le 8 juillet 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, à midi.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division D, pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire intitulée Succession de Mattie L. Thorn, défunte épouse de Charles W. Baldey, Dossier No 79,079, daté et signé du 1er juin 1909, et adressé à J. L. ONORATO, encanteur, il sera offert en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, à midi, la propriété foncière ci-près décrite, comme suit:

Une certaine étendue ou parcelle de terre s'étendant et étant située dans la paroisse Saint Tammany, Etat de la Louisiane, étant la moitié du Nord du Quartier Sud Est et la moitié du Nord du Quartier Sud-Ouest de la Section dix huit, dans la Corporation six, Sud, Range douze Est, Méridien St-Helena, dans la paroisse St Tammany, Louisiane, contenant cent soixante-quatre acres et vingt-huit centièmes d'un acre, moins cinquante-deux acres vendus auparavant à Joseph Wager, et décrits comme suit, à savoir: Quart Nord-Est du Quart Sud-Est et vingt acres dans Quart Nord-Ouest du Quart Sud-Est. Aussi moins six acres vendus auparavant à Mme E. White et décrits comme étant dans le Quart Nord-Ouest du Quart Sud-Est de la Section dix-huit. Corporation six Sud, du Range douze Est; et borné sur l'Est par Joseph Wager, Nord et Ouest par les terres du vendeur actuel, et sur le Sud par les terres de A. A. Cooley, laissant à l'acquéreur actuel cent six acres et 28|100 d'un acre.

Etant la même propriété que Mme Mattie L. Baldey a acquise par achat de George F. Peters le 17 janvier 1899, par acte enregistré dans le livre des transferts T, folio 512 et seq., avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Aussi, moins vingt et un acres vendus par Mme Mattie L. Baldey à Jacob Kuhner, décrit comme suit, à savoir—Situé dans le coin sud-ouest du quart sud ouest de la section dix-huit dans la corporation six sud du range douze est, méridien St Helena, pour commencer au coin sud-ouest dudit quart, et s'étendant nord au long de la ligne de ladite section 630 pieds, de là est entre lignes parallèles 1470 pieds, borné à l'ouest par les terres de Columbus et S. W. B. & L. Association Nord et Est par les terres du vendeur actuel et Sud par les terres de A. A. Cooley, étant une portion de la même propriété acquise par le vendeur actuel de George F. Peters par acte enrégistré en le livre des transferts T folio 512, etc., et étant la même propriété que Mme Mattie L. Baldey a vendu à Jacob J. Kuhner le 1er juillet 1899, d'après un acte enrégistré en le livre des transferts U, folio 279, etc.

—Conditions—A savoir: un tiers ou plus comptant et la balance à terme de un et deux ans à sept pour cent (7 0|0) d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 en plus de son enchère et l'acte de vente devant être passé pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur, 20 0|0 du prix d'achat devant être déposé (sans intérêt) au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières,
Bureau No 910 rue Gravier.
6 juin—6 13 20 27—juil 4 8

Cicero A. Ramsey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Temps convenable d'acquérir une superbe encoignure de commerce et résidence, située rue St Roch, coin de la rue Rempart. — Succession de Mary Stenson.—No 89,481 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Div. C.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 342 rue Carondelet—MARDI, le 29 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 25 mai 1909 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Roch, Rempart, St Claude et Musique et mesurant 45 pieds 4 pouces de face à l'avenue St Roch sur 63 pieds 11 pouces et trois lignes de profondeur, ledit lot formant le coin des rues St Roch et Rempart. Les améliorations consistent en un grand magasin et résidence, bâtisses dans le fond, etc., vendus sujets au bail expirant le 31 mars 1910. Loyer annuel, $480 00.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 et les frais de pavage de l'avenue St Roch. L'acte de vente devant être passé pardevant John R. Upton, notaire, 10 0|0 de dépôt requis au moment de l'adjudication. Les loyers appartiendront à l'acquéreur, du jour et à partir de la date de la signature de l'acte de vente.

CICERO A. RAMSEY, Encanteur.
J. J. Prowell, avocat.
27 mai—27 30—juin 6 13 20 27 29

Kernaghan, Cordill Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Belles peintures à l'huile, Portraits, Piano,

Meubles, Action de la Young Men's Gymnastic Club.

Succession de B. A. Wikstorm.

No 89,599—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARkerson—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet, SAMEDI, le 19 juin 1909, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 1er juin 1909, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, au rez de chaussez Nos 214 à 220 rue du Camp, entre les rues Commune et Gravier.

Plusieurs belles peintures à l'huile, portraits, chevalets, piano, pupitre avec couverture roulante, chaises, settee, vases, jeux d'armoire, livres et autres articles, d'après l'inventaire. Une action du fonds capital de la Young Men's Gymnastic Club.

Conditions—Comptant.
6 juin—6 13 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

JOLI COTTAGE DOUBLE EN BOIS.

Nos 1320 et 1322 rue Musique.

John C. Vanney et Al., vs Mlle Susan Rose Vanney et al.

No 89,180—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI le 17 juin 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 10 mai 1909, et signé le 14 mai 1909, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage, Nos 1320-1322 rue Musique, retiré de la banquette, contenant galerie, trois chambres, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet comprenant les rues Musique, Urquhart et Villeré et la Promenade Washington (maintenant l'avenue St Roch), désigné par le No dix-sept, îlet cent sept (maintenant 516), d'après un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 14 avril 1835, lequel lot mesurant 35 pieds, 6 pouces de face à la rue Musique sur 117 pieds entre lignes parallèles. Dans un bon voisinage, entre deux lignes de chars.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1909 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant A. J. Cuneo, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser et John Waitt Duffy, avocats.
16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les numéros municipaux 2203 et 2215 rue Soniat, entre Howard et Freret.

Jacob Nienaber vs Morris Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 89,534—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 juin 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 579, borné par les rues Soniat, Howard, Robert et Freret et désigné par les lettres A, B, C et D d'après un certificat de voyer fait par George de Armas, voyer et ingénieur civil, daté du 6 avril 1906, d'après lequel dit arpentage lesdits lots de terre sont contigus et sont composés du tout des lots originaux 6, 7 et 8 et une petite portion du lot No 5, et mesurant comme suit: Lots A et B mesurant chacun trente pieds de face à la rue Soniat, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles. Lot A formant le coin des rues Howard et Soniat et les lots C et D mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Soniat, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour le demandeur.
8 mai—8 14 21 28—juin 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District.

Portant le Numéro Municipal 2311 rue Tchoupitoulas, entre les rues Philip et Sorapuru

(carré borné par la rue Rousseau.)

P. H. De Limon vs André Hauser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 89,619—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, pavages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré désigné par le No 28, borné par les rues Tchoupitoulas, Philip, Rousseau et Sorapuru, mesurant, mesure américaine, vingt et un pieds et six pouces de face rue Tchoupitoulas; cent quatre-vingt-onze pieds et sept pouces de profondeur sur la ligne de propriété No 1769. Cent quatre-vingts pieds, quatre pouces, une ligne sur le côté le plus proche de la rue Sorapuru; et vingt-un pieds et quatre pouces sur la ligne dernière, comme il est mieux montré sur un plan de J. A. D'Hemecourt, député-voyer de ville en date du 28 octobre 1879, laquelle propriété forme des parties du terrain Nos 16 et 17 sur un plan de H. Grant, daté du 2 février 1844, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats du demandeur.
14mai—14 21 in 4 11 17

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Succession de Mme M. L. Middlemiss.

No 88,474—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur, bureau 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 mai 1909, et signé le 12 mai 1909 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'excellent cottage résidence en bois élevé de terre, No 923 rue Philip, contenant grande galerie, vestibule, 12 grandes chambres bien ventilées et chambre à bain dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel. Le terrain commençant à une distance de 120 pieds du coin des rues Constance et Philip et mesurant d'après un devis d'arpentage par W. D. Elam, ingénieur civil et député voyer de ville, daté du 17 mars 1909, annexé à un inventaire pris par Robert Legier, notaire, dans la succession de Mme Mary L. Middlemiss, le 23 janvier 1909, 49 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur 199 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un bon "Home" bien situé et près des lignes de chars.

2° Le joli terrain pour bâtir dans le même district et îlet et contigu à la propriété ci-dessus décrite à une distance de 169 pieds 5 pouces, 3 lignes de l'encoignure des rues Constance et Philip, et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur 199 pieds, 8 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après le susdit devis par Elam, daté du 17 mars 1909.

3° La nouvelle résidence double moderne en bois, retirée de la banquette, Nos 1819 et 1821 rue Polymnie, contenant de chaque côté galerie, six chambres, escalier dans le vestibule, chambre à bain et office, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Polymnie, Euterpe, Baronne et Dryades. Le terrain, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La rue Polymnie est pavée en asphalte. Cette propriété est désirable, soit comme résidence ou placement, sujette au bail expirant le 30 septembre 1909 au taux de $70 par mois ou $840 par an.

4° La résidence de rapport triple en bois à deux étages, retirée de la banquette, Nos 1727, 1729 et 1731 rue Baronne, encoignure de la rue Polymnia, contenant dans chaque maison galleries, vestibules 8 chambres, offices, chambres à bain, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Euterpe et Polymnia. Le terrain mesurant 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Baronne sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade sur la rue Polymnie et entre lignes parallèles. Il y a une allée dans le fond, s'ouvrant sur la rue Polymnia. Cette propriété est un placement de mérite pour une meilleure classe de personnes qui louent, et à petite marche du centre du commerce, sujette aux baux expirant le 30 septembre 1909. La propriété rapporte au taux de $1,260 par an.

5° La riche résidence en briques à deux étages, No 1012 rue Race, retirée de la banquette, contenant galerie, vestibule, 6 chambres et hangar dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Race, Orange, Magasin et Constance. Le terrain commence à une distance de 94 pieds de l'encoignure des rues Constance et Race, et mesure, d'après un devis d'arpentage par W. D. Elam, ingénieur civil et député-voyer de ville, daté du 22 mars 1909, annexé au susdit inventaire par Robert Legier, notaire, le 23 janvier 1909, 26 pieds, 4 pouces de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6° Le terrain pour bâtir dans le même district et îlet et contigu à la propriété cinquièmement décrite, commençant à une distance de 67 pieds du coin des rues Constance et Race et mesurant d'après le devis ci-dessus par Elam, daté du 22 mars 1909, 27 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7° La résidence double à deux étages en bois de rapport, Nos 1004 et 1006 rue Race, contenant de chaque côté 9 chambres et chambre à bain dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus cinquièmement et sixièmement décrite. Le terrain commence à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Constance et Race et mesurant d'après le susdit devis par Elam, daté du 22 mars 1909 37 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, sujet aux baux expirant le 30 septembre 1909 aux taux de $51 par mois ou $512 par an.

La propriété de la rue Race est dans un voisinage convenable pour résidence au placement productif.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs la balance, s'il y en a, en un deux et trois ans de crédit pour billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et communes de sécurité, incluant le pacte de non alienando, l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1909 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. G. Gill, avocat.
16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'une Propriété qui prend de la valeur dans le Troisième District.

Héritiers de Henry T. Williams vs William Winans Wall.

No 83,090—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 8 juillet 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir;

1° Un certain îlet de terre, vieux No 9 maintenant 1270 dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Vertu, Magistrat, Nord Dorgenois, et Canonge et la propriété Lesseps, mesurant sur chaque la rue Canonge et la ligne de la propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Magistrat et Vertu.

2° Un certain îlet de terre, vieux No 10, maintenant 1435, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Magistrat, Nord Dorgenois, Loi et Canonge et la propriété Lesseps, mesurant sur chaque la rue Canonge et la ligne de la propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Magistrat et Loi.

3° Un certain îlet de terre, vieux No 15, maintenant 1440, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Loi et Canonge, la Promenade Florida et la Propriété Lesseps, mesurant sur chaque rue Canonge et la ligne de la Propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces et 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Loi et Promenade Florida.

4° Un certain îlet de terre, vieux No 16, maintenant 1647, dans le Troisième District de cette ville, borné par la Promenade Florida, les rues Canonge et Industrie et la Propriété Lesseps, mesurant sur chacune des rues Canonge et la ligne de la Propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces et 3 lignes et 55 pieds sur chacune de la Promenade Florida et la rue Industrie. Près du Terminal R. R. et grandes améliorations complétées.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909. Dix pour cent comptant requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Emile E. Breaux, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. W. Wall, Hall & Monroe, avocats.
16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

L'Ecole de Culture Physique

Pons,

116 RUE ST-CHARLES

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité.

CARL PONS, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur.

Mme CARL PONS, Enseigne aux Dames.

août—

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Positivement au plus haut et dernier enchérisseur

D'un Cottage Simple Retiré de la Banquette,

No 2207 Avenue de la Louisiane,

Entre les rues Franklin et Liberté.

JEUDI, le 10 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Lawrence Sylvester et al vs les mineurs Leander Sylvester et al.

No 89,058—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 10 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte, le 30 avril 1909 et signé le 6 mai 1909, par l'Honorable George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Louisiane, les rues St-David, maintenant S. Franklin, Toledano et St-André, maintenant Liberté, désigné par le numéro deux sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr. notaire, le 12 janvier 1888, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt huit pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant cinq chambres, cabinet, galerie sur le devant et sur le côté, hangar, et portant le numéro municipal 2207 avenue Louisiane.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, les frais de l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.
9 mai—9 16 23 30—juin 6 7 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

DANS LA SUCCESSION DE LOUIS THERENCE.

No 86,669—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido (rez-de-chaussée) MERCREDI, le 30 juin 1909, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 24 mai 1909, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Eden, (maintenant Liberté) et Race (maintenant Franklin) étant formé par la portion la plus proche des rues Liberté et Franklin du lot désigné par le No 24 sur un plan dressé par G. A. Hedin, I. C., et déposé en l'étude de R. O. Starkie, notaire en cette ville, et mesurant 23 pieds 6 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré de la banquette, contenant environ 4 chambres, allée pour voiture, cour, hangar, etc., et portant le No municipal 2114 rue Jackson.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, devant être représentée par billets de l'acquéreur, payables en un ou deux ans après la date, avec intérêt au taux de 8 0|0 d'intérêt par an, de la date jusqu'à paiement et garantis dans leurs paiements par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acte de vente pardevant George Untersinger, notaire, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente et les taxes de 1909 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et de payer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
30 mai—30—juin 6 13 20 27 28 29 30

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Salvadore Corso.

No 89,116—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

Propriété désirable du Troisième "ward".

Bâtisse à deux étages coin des rues Palmyre et Genois, convenable pour magasin et résidence, et le joli Cottage double, 230-32 rue S. Genois.

En vertu d'un ordre de l'Honorable B. Sommerville, juge de la Division A, daté et signé du 12 avril 1909 et adressé à Will J. Morgan, encanteur il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 29 juin 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

(2) Lots ou morceaux de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cleveland, Genois, Clark et Palmyre désignés comme lots A et B et mesurant comme suit.

Le lot A mesure 33 pieds 6 pouces de face à ladite rue Palmyre, 48 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Genois, 57 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, de là 6 pieds 9 pouces sur une ligne presque parallèle à la dite rue Palmyre et s'allongeant vers la rue Genois et s'étendant vers la rue Palmyre et mesure 3 pieds et 7 pouces de là une ligne oblique s'étendant vers la rue Genois 11 pieds 9 pouces sur une autre ligne qui mesure 16 pieds 7 pouces et 2 lignes jusqu'à rue Genois; les quatre lignes dernièrement décrites divisant le dit lot A du lot B.

Le lot B portant le No municipal 230 rue S. Genois mesure 59 pieds 1 pouce et ... lignes de face à la rue Genois, 50 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté opposé et du fond. 33 pieds 6 pouces en profondeur sur son côté le plus près de la rue Cleveland, de là le divisant du lot A. Ledit lot B mesure une première profondeur de 16 pieds 7 pouces et 2 lignes; de là une deuxième profondeur oblique de 11 pieds 9 pouces sur une ligne s'étendant vers la rue Cleveland; de là sur une autre ligne presque parallèle à la rue Genois 2 pieds 7 pouces, et de là sur une autre ligne de profondeur s'étendant à la ligne du fond 6 pieds 9 pouces.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour les certificats et pour l'acte de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire, et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication. Les loyers devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date que l'acte de vente soit passé.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 rue Carondelet.

Theo. Cotonio, avocat.
25mai—25 30—juin 6 13 20 27 29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John B. Hirschle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 89,907—Division A — Attendu que Mme Teresa Iglar veuve de John B. Hirschle a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. Hirschle, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.
3 juin—3 7 12

Succession vacante de Pierre Trosclard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 82,147— Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution, présentés par Adolfo Dugé, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. T. Florance, avocat.
3 juin—3 7 12